

26 juin 2007

07.149

Interpellation du groupe socialiste**Les structures d'accueil pour la petite enfance... quelles solutions pour le canton de Neuchâtel?**

En novembre 2005, le Conseil d'Etat mentionnait en page 16 de son programme de législature:

Petite enfance: réforme en profondeur

En matière de petite enfance, le système actuel s'avère complexe et peu efficace. Le gouvernement entend le réformer en profondeur en y associant tous les acteurs impliqués sur le terrain – délai 2006-2007.

En juin 2007, le Grand Conseil n'a toujours pas reçu de rapport à ce sujet.

La situation des structures d'accueil dans le canton de Neuchâtel est très préoccupante; non seulement au niveau du fonctionnement du système, mais également au niveau du manque de places disponibles et de la disparité de l'offre d'une région à l'autre. Le subventionnement fédéral se termine prochainement pour certaines structures. Quel sera leur avenir?

Le Conseil d'Etat nous avait promis une refonte du système en 2006 – 2007, avec un premier train de mesures en 2006 (cf. rapport de la sous-commission de la CGF du 30 novembre 2005). Un groupe de travail, créé en 2006, s'est penché sur l'ensemble du secteur de la petite enfance et a terminé ses travaux. Les structures d'accueil parascolaires tardent aussi à voir le jour.

Il est urgent qu'une politique de la petite enfance se dessine enfin à l'horizon du paysage neuchâtelois. Est-ce qu'en plus du fonctionnement, nous ne devrions pas revoir la répartition du financement des structures d'accueil entre l'Etat et les communes?

Nous demandons au Conseil d'Etat de renseigner le Grand Conseil sur l'état de réflexion de ce dossier, en précisant les objectifs et les échéances qu'il s'est fixés.

Signataires: O. Duvoisin, Ch. Bertschi, M. Maire-Hefti, Frédéric Cuche, P. Erard et P. Bonhôte.